

Groupe Scolaire Louis Rouzay - Montbizot - Année scolaire 2017-2018

Procès-Verbal du 3ème conseil d'école - jeudi 07 juin 2018

Sont présents :

L'équipe enseignante :

M. BIGOT Olivier, M. BRIAULT Julien, Mme CHARPENTIER Bérengère, M. FROGER Denis, Mme GALLET Amandine, Mme GANDON Bérengère, Mme JAVANAUD Anne-Claire, Mme JEANDEL Audrey, Mme MATHONEAU Karine, M. Jean-Philippe PARIS (futur directeur de l'école), Mme PLESSIS Flavie (remplaçante de Mme GANDON), Mme POISSON Séverinne, Mme TRICOIRE Valia.

La municipalité :

M. BESNIER Alain, Mme GUYON Stéphanie, Mme SOUDEE Pascale.

Les représentants élus des parents d'élèves :

Mme STRUILLOU Émilie, Mme PLEUVRY Laure, Mme BRUNET Stéphanie, Mme BEAURY Nadine, Mme PEAN Marion, Mme CHEREAU Coraline, M. PIERRE Yohann, Mme GALBRUN Myriam, Mme RIBOT Chloé, M. POIRAUDEAU Frédéric, M. TRAVERS Maxime.

Le personnel communal :

Mme CHEVALLIER Florence, Mme LUCAS Isabelle, Mme LESOURD Nelly, Mme PIERSON Christine.

Sont excusées :

Mme ARNAUD Clémence, Mme CABEAU Céline, Mme FERRAND Lucie, Mme GANDON Bérengère, Mme FEAU Véronique (AVS), Mme GADROIS Valérie (AESH), Mme LEFEUVRE Yolande (AESH), Mme GUERIN Danielle, Mme COUJANDASSAMY Sophie, Mme OLIVIER Béatrice, Mme ROUZIER Christelle.

Remerciements :

Les enseignants tiennent à remercier l'ensemble des partenaires : la mairie, l'APE'M et les parents d'élèves pour leur soutien financier, lequel a permis la gratuité intégrale de l'ensemble des activités et des sorties proposées durant cette année scolaire.

Merci également :

- aux ATSEM, aux AVS et AESH (accompagnants des élèves en situation de handicap) pour leur investissement et leur adaptabilité,

- aux personnels techniques et administratifs communaux pour la rapidité et la qualité de leurs interventions et aussi pour la qualité des liens établis avec l'équipe enseignante,
- aux parents d'élèves qui accompagnent les rencontres sportives et les diverses sorties tout au long de l'année.

Des remerciements particuliers sont également adressés à :

- M. RIBOT, pompier professionnel et parent d'élève, pour son intervention « Apprendre à Porter Secours » auprès des élèves de CM2 au mois de mars dernier et de CP dans le courant de ce mois de juin,
- à toutes les personnes et instances qui ont prêté leur concours à la réalisation de l'exposition *Dégustons les Arts* : la mairie pour le prêt des grilles, des tables et des chaises, le magasin Super U de Sainte-Jamme pour le prêt de grilles, les services techniques municipaux pour le transport aller-retour de ce matériel, le conseiller pédagogique Arts Plastiques de circonscription Thierry Briantais pour la conception et la mise en place de l'exposition, le conseiller pédagogique de circonscription Pascal Montagne pour le montage des films, le personnel communal dans son ensemble pour son adaptation aux contraintes matérielles occasionnées par l'exposition et ses préparatifs, les familles pour la fourniture de matières premières et enfin tous les élèves pour leur investissement et leur créativité dans ce projet collectif.

Calendrier prévisionnel des activités qui seront conduites d'ici à la fin de cette année scolaire :

- Natation : pour mémoire, cette activité a concerné les enfants de CP, CE1 et CE2. La seconde session, pour les classes de Mmes GANDON/PLESSIS/FERRAND, POISSON et les CE2 de M. BIGOT/Mme GALLET a commencé le vendredi 6 avril et s'arrêtera le vendredi 29 juin.
- Du lundi 11 juin au lundi 18 juin : intervention de M. RIBOT, pompier professionnel et parent d'élève, auprès des élèves de CP pour une sensibilisation à la formation APS (Apprendre à Porter Secours).
- Manifestations en cours ou à venir dans le cadre du thème *les Arts* :
 - *Du 16 mai au 06 juin : intervention, à cinq reprises, du CPFI (Centre du Patrimoine de la Facture Instrumentale) du Mans auprès des classes de Mmes MATHONEAU/ARNAUD et POISSON : pratique des instruments de musique du monde et montage d'un conte musical.
 - *Lundi 18 juin : rencontre danse contemporaine pour les classes de Mmes GANDON/PLESSIS/FERRAND et MATHONEAU/ARNAUD au Centre du Val de Vray à Saint Saturnin.
 - *Lundi 25 juin : les élèves de la classe de Mmes JAVANAUD/GALLET se rendront en train au musée de Tessé pour deux visites guidées sur les thèmes : *Qu'est-ce qu'un musée ? La musique dans les tableaux de peinture.*
 - *Vendredi 29 juin : participation des classes de Mmes CABEAU/FERRAND et de M. BIGOT/Mme GALLET à la manifestation « Le Mans fait son cirque ».

*Enfin, l'exposition *Dégustons les Arts* vient couronner le travail effectué tout au long de l'année dans les classes, travail qui s'inscrit pleinement dans le projet d'école et plus spécifiquement dans le projet d'éducation artistique et culturelle (PEAC) de chaque élève. Le PEAC doit, en effet, permettre aux élèves

- de rencontrer des œuvres et des artistes, de fréquenter des lieux culturels,
- d'expérimenter une pratique artistique,
- de s'approprier l'art et la culture d'hier et d'aujourd'hui.

L'exposition, accessible dans le hall de la maternelle du lundi 4 au vendredi 8 juin, de 16h30 à 17h30, présente les productions réalisées par les élèves, de la Petite Section au CM2. Elle s'articule autour des domaines suivants : sculpture, peinture, photographie, travail sur la matière et les textures, musique, réalisation de petits films, danse et chant choral.

En amont, divers angles d'approche ont nourri la réflexion et le travail des élèves :

- visites et spectacles à l'extérieur : musée de Tessé : visite guidée sur les thèmes *Qu'est-ce qu'un musée ? La musique dans les tableaux de peinture* et visite libre de la galerie égyptienne et de l'espace consacré au Moyen-Age ; Carré Plantagenêt : visite guidée sur le thème *Dans la peau d'un jeune Gallo-Romain* et visite libre de l'espace consacré au Moyen-Age, suivie d'ateliers sur la cuisine et la nourriture, de la préhistoire au Moyen-Age ; Espal : spectacle *D'à côté* ; La Bazoge : spectacle musical *La Fabrik* (Maison des Projets) ; Ballon : spectacle musical *Pince-mi Pince-toi* (Maison des Projets) ; séance de cinéma aux Cinéastes : film *Azur et Assmar* et visite de la cabine de projection ; participation à la rencontre de danse contemporaine au Centre du Val de Vray à Saint Saturnin ; spectacle Le Mans fait son cirque : *Daroamai*.
- venue à l'école de différents partenaires : conférence sur le thème *Les arts, toute une histoire : de la préhistoire au 20ème siècle*, par l'association Planète Mômes ; pratique d'instruments de musique du monde et montage d'un conte musical avec le CPF (Centre du Patrimoine de la Façure instrumentale) du Mans.

Le coût total de ce projet, incluant prestations et frais de transport, s'élève à 3 815,25 €.

- Vendredi 22 juin : course d'orientation pour les classes de Mmes CABEAU/FERRAND, JAVANAUD/GALLET et de M. BIGOT/Mme GALLET à l'Arche de la Nature.
- Mardi 26 juin : course d'orientation pour la classe de Mme POISSON, à la base de loisirs de Montbizot.
- Mardi 26 juin : rencontre *Hand en herbe* au stade Delaune, sous l'égide de l'USEP, pour les classes de Mmes CABEAU/FERRAND et de M. BIGOT/Mme GALLET.
- Seconde quinzaine de juin : rallye maths du cycle 2 pour les classes de Mmes JEANDEL, MATHONEAU/ARNAUD et POISSON.
- Dimanche 1^{er} juillet : fête de l'école.
- Jeudi 5 juillet : sortie pédagogique à la base de Sillé le Guillaume pour la classe de CM2 de Mmes

JAVANAUD/GALLET et dans la forêt de Sillé pour la classe de PS/MS de MM. FROGER/BRIAULT.

Informations diverses:

- Mesure de carte scolaire frappant l'école de Montbizot à la rentrée 2018-2019 : la fermeture de classe envisagée est pour l'instant confirmée, dans la mesure où l'effectif prévisionnel se monte, à ce jour, à 230 élèves (rappel : le seuil de fermeture fixé par l'Administration est de 234).

- Mouvement des enseignants : Mme Clémence ARNAUD (complément de temps partiel de Mme MATHONEAU), Mme Lucie FERRAND (complément de temps partiel de Mme CABEAU et de Mme GANDON), Mme Bérengère GANDON, M. Julien BRIAULT et M. Denis FROGER quitteront l'équipe enseignante de l'école à la rentrée prochaine. Mme Isabelle GAULTIER, psychologue de l'Education nationale, quittera également l'école. M. Jean-Philippe PARIS prendra ses fonctions de directeur en septembre, en remplacement de M. FROGER.

Information de la mairie :

Retour de la semaine à quatre jours à compter de la rentrée de septembre :

confirmation des nouveaux horaires de classe : 8h30-11h30 et 13h30-16h30.

L'ouverture de l'école se fera dix minutes avant le début de la classe, soit respectivement à 8h20 et 13h20.

Concernant l'adoption de ces rythmes scolaires, monsieur le Maire précise que la commune de Montbizot s'est alignée sur celle de Sainte-Jamme sur Sarthe.

Questions des parents élus aux enseignants :

- Suite au décès de Mme Nathalie Chanteloup le 3/05/2018, personnel de cantine, il a été convenu qu'une intervention serait faite dans chaque classe le lundi matin de la rentrée (le 14/05) afin d'informer les enfants de la situation avant leur arrivée à la cantine le midi. Il s'avère qu'aucune communication n'a été donnée aux enfants ce jour-là. Le personnel de cantine a donc dû gérer les questions de tous les enfants concernant l'absence de Nathalie. Il va sans dire que cela a été très compliqué pour le personnel présent. La psychologue scolaire étant dans l'établissement le 14 mai, pourquoi n'est-elle pas intervenue au préalable afin d'éviter cette situation douloureuse pour le personnel de la cantine ?

Tout d'abord, les enseignants comprennent parfaitement l'émotion ressentie par le personnel de la cantine à l'occasion du décès de madame Chanteloup. Comme convenu, ils ont réagi comme ils l'ont déjà fait en cas de décès d'une personne en relation avec l'école, et ce, en lien la psychologue de l'Education nationale. En pareille circonstance, sans anticiper les réactions des élèves, les professeurs laissent ceux-ci exprimer leurs éventuelles questions et leur apportent des réponses.

En complément, les parents ont été invités, sur le mot qui leur a été distribué, à échanger sur ce sujet

avec leur enfant. En tout état de cause, ce sont les personnes les plus à même de répondre à ce questionnement intime, qui peut se référer à des croyances diverses selon les familles.

- Des mots d'information concernant le décès de Mme Chanteloup Nathalie ont été communiqués par la mairie à l'école. Certains de ces mots n'ont été diffusés que le mardi. Pourquoi un mot de cette importance n'a-t-il pas été donné à tous les enfants le lundi 14/05 ?

Le mot a été distribué dès le lundi matin dans toutes les classes et donné aux élèves le jour même dans la plupart des classes.

Questions des parents élus à la mairie :

- Plusieurs enfants ont été malades récemment. Des prélèvements ont été faits sur l'eau de l'école. Qu'en est-il ?

Les analyses réalisées sur les prélèvements, qui sont effectués de façon régulière, n'ont rien révélé de suspect dans le réseau de distribution d'eau.

- Pourquoi la coccinelle-bac à sable n'est-elle pas utilisée par le péri-scolaire ?

Elle doit d'abord être garnie de sable.

- Combien de services de cantine y aura-t-il l'an prochain et comment les enfants seront-ils occupés pendant le temps de la pause méridienne ?

Les deux services de cantine seront maintenus. M. BESNIER précise que la nouvelle cantine, pour laquelle une subvention de 54 000 € a été attribuée à la commune, sera disponible au retour des vacances de Toussaint.

Dans la mesure où les TAP auront disparu, le volume d'activités proposées aux enfants sera moins important et inclura des jeux libres à la demande.

Monsieur le Maire ajoute que le projet de rénovation de l'école (isolation, huisseries, toitures, stores), prévu pour 2019, a été accepté par la Préfecture. Le montant des travaux s'élèvera à 150 000, 00 €.

Demande de l'équipe enseignante à la municipalité :

- La mairie a informé l'école que, dans l'hypothèse d'une fermeture de classe à la rentrée prochaine, l'actuelle classe de Mmes GANDON/PLESSIS serait récupérée par la municipalité pour un autre usage. Le nombre d'élèves prévus en maternelle sera le même que cette année (90 à ce jour) ; la configuration des classes en maternelle devrait donc être sensiblement identique, pouvant comprendre, par exemple, une classe de GS/CP. Dans cette éventualité, l'interrogation des enseignants est la suivante : quelle autre salle pourra répondre aux nécessités quotidiennes

d'accès à la salle de motricité, aux toilettes et à la cour de maternelle, pour les GS de cette classe ?

La salle occupée par Mmes GANDON/PLESSIS/FERRAND, qui n'avait pas vocation originelle à devenir une classe mais une bibliothèque, sera récupérée pour des besoins nouveaux : à la demande de la Maison des Projets, elle accueillera les enfants le mercredi et aux vacances, dans le cadre des activités du centre de loisirs. Le reste de la semaine, elle pourra être utilisée comme salle d'activités. La classe actuellement occupée par M. BIGOT, qui a été conçue comme une classe de maternelle, serait donc tout à fait appropriée pour des élèves de GS/CP. Quant à la question de la porte battante qui sépare cette salle de l'espace maternelle, la commission de sécurité devra faire connaître son avis.

Dans l'hypothèse d'un maintien de la dixième classe, la salle occupée par Mmes GANDON/PLESSIS/FERRAND serait « partagée » avec le centre de loisirs pour l'accueil des enfants le mercredi et pendant les vacances scolaires.

- Que va devenir le portillon de la cour de maternelle dont l'ouverture est pour l'instant condamnée par des cordes ?

Il sera remplacé par du grillage.

Enfin, M. FROGER témoigne de son plaisir d'avoir été en poste à Montbizot. Il adresse ses remerciements à tous les partenaires : les collègues, la mairie, l'APE'M, les AVS/AESH, tout le personnel communal, le personnel de cantine, les parents, les bénévoles aux activités, les élèves, et souhaite à M. PARIS, son successeur, une très bonne installation dans sa prise de fonction.

Rappel : le procès-verbal du conseil d'école est exposé sur le panneau d'affichage de l'école ; il est également consultable et téléchargeable sur le site internet de la mairie : www.mairiemontbizot.fr. Toutefois, les familles qui en feront la demande auprès de l'enseignant de leur enfant pourront en obtenir un exemplaire papier.